

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

**Décision n° 74970 du 20 septembre 2017 portant promotion
de sous-officiers de gendarmerie spécialité « montagne »**

NOR : INTJ1726476S

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense ;
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;
Vu la décision n° 96453 du 1^{er} décembre 2016 (NOR : INTJ1634274S),

Décide:

Article 1^{er}

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} octobre 2017 :

Dugit-Pinat Fabien	NIGEND : 319 162	NLS : 8 111 713
Bremond Boris	NIGEND : 320 515	NLS : 8 112 426
Manuel Vivien	NIGEND : 302 472	NLS : 8 101 675
Ruaro Mickaël	NIGEND : 352 305	NLS : 8 117 617
Bacot Rémi	NIGEND : 351 587	NLS : 8 117 438

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 20 septembre 2017.

Pour le ministre d'État et par délégation :
*Le général, sous-directeur
de la gestion du personnel,*
O. COURTET